

DEPARTEMENT
du TARN-ET-GARONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE
DE
GRAMONT
82120

Té: 05/63/94/09/88

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 07 avril 2010

L'an deux mille dix, le sept avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de GRAMONT, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BORDES Denys, Maire.

Présents: Mme BENECH Marie-Pierre, M. BORDES Denys, Melle BORDES Stéphanie, Mme DELORME Gisèle, M. ETIENNE Patrice, Mme FOURCADE Claude, M. RAMIREZ Maurice, M. SUNE Jean-Claude, M. TRIFFAULT Claude, Mme VILLADIEU Claudine.

Absent Excusé : M. MOLES Aymeric

Madame BENECH Marie-Pierre a été élue secrétaire.

ORDRE DU JOUR :

1°: VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES :

Conformément à l'article 1639 A du Code Général des Impôts, les collectivités locales doivent faire connaître aux services fiscaux, par l'intermédiaire des services préfectoraux, les décisions prises relatives aux taux des impositions directes perçues à leur profit.

Pour l'année 2010, Monsieur le Maire présente les éléments qui figurent sur l'état des services fiscaux, qui mentionne notamment, les bases d'imposition, les taux de l'année précédente et le montant du produit attendu à taux constant.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de fixer les taux pour 2010.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

DECIDE

D'APPLIQUER les taux suivants pour l'année 2010:

6,33 % pour la Taxe d'Habitation
10,03 % pour la Taxe Foncière (bâti)
54,19 % pour la Taxe Foncière (non bâti)

2 : VOTE DU BP 2010 :

Après examen des propositions, le conseil municipal vote, à 9 voix pour et 1 abstention, le budget communal 2010 suivant :

DEPENSES FONCTIONNEMENT

articles	LIBELLE	REAL 2008	BP 2009	REAL 2009	Proposition 2010
6061	fournitures non stockables(eau EDF)	3 390.35	5 000.00	3 472.88	5 000.00
60621	combustible	-	200.00		200.00
60622	carburant	204.78	500.00	154.61	500.00
60624	Produits de traitement			18.20	100.00
60631	fournitures entretien	66.90	1 000.00		1 000.00
60632	fournitures petit équipement	623.29	1 000.00	124.51	1 000.00
60636	vêtements travail		1 000.00	2.99	1 000.00
6064	fournitures administratives	1 256.03	2 000.00	690.26	2 000.00
6065	livres disques etc		100.00		100.00
6068	autres matières et fournitures	158.88	2 500.00		2 500.00
61521	entretien de terrains	3 909.82	13 000.00	114.03	13 000.00
61522	entretien de batiments	2 757.62	20 000.00	2 327.29	39 076.00
61523	Entretien voirie et réseaux	402.35	20 000.00	197.67	20 000.00
61551	Entretien matériel roulant	648.69	11 000.00	13.15	11 000.00
61558	Entretien autres biens mobiliers		300.00	272.69	300.00
6156	contrat prestations maintenance	1 463.54	3 000.00	1 656.10	3 000.00
616	assurances	2 103.82	2 104.00	2 101.99	2 272.00
618	Divers	778.00	1 983.00	503.00	1 983.33
622	rémunération interm. et honoraires	279.93	3 183.00	1 993.38	3 183.00
623	Publicité, publications, relations publiques	690.39	1 000.00	537.55	2 000.00
624	Transport biens et collectifs			920.00	1 200.00
626	Frais postaux télécom	1 649.85	3 000.00	1 835.33	3 000.00
6281	cotisation diverses	53.00	300.00	55.00	300.00
6282	Frais de gardiennage	117.10	119.00	118.02	120.00
6287	Remboursement de frais			644.00	700.00
6288	autres services extérieurs	280.00	1 300.00	434.00	1 300.00
635	taxes foncières	1 640.00	2 000.00	1 705.00	2 000.00
11	CHARGES CARACTERE GENERAL	22 474.34	95 589.00	19 891.65	117834.33
631	imp taxes vers assim sur rémunération	14.00	100.00		100.00
633	imp taxes vers ass (autres)	218.46	1 000.00	283.26	1 000.00
6411	personnel titulaire	10 170.36	16 000.00	9 906.11	16 000.00
6413	personnel non titulaire	4 124.16	5 000.00	1 143.43	5 000.00
6450	charges patronales	5 393.28	8 000.00	4 820.80	8 600.00
6470	Autres charges sociales	303.00	600.00		
12	CHARGES DE PERSONNELS	20 223.26	30 700.00	16 153.60	30 700.00
739113	Revers Fiscalité	13 026.00	13 032.00	13 026.00	13 026.00
14	ATTENUATION DE PRODUITS	13 026.00	13 032.00	13 026.00	13 026.00
6531	indemnité des élus	14 744.81	15 000.00	16 067.69	18 000.00
6532	Frais de mission élus		500.00		500.00
6535	Frais de formation élus		1 600.00		1 600.00

6533	retraite élus		470.00	800.00	543.04	800.00
6553	service incendie		2 719.28	2 817.00	2 964.80	3 000.00
6554	contribution organisme de regroupement		3 027.68	5 000.00	2 564.56	5 000.00
6558	Autres dépenses obligatoires		13 023.20	18 000.00	3 239.26	25 717.00
6573	subventions aux organismes publics				100.00	-
6574	subventions aux organismes privés		1 742.00	4 020.00	2 620.00	3 655.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION		35 726.97	47 737.00	28 099.35	58 272.00
66111	intérêts		-	-	-	-
66	CHARGES FINANCIERES		-	-	-	-
68	dotations aux amortissements					
	TOTAL DEPENSES		91 450.57	187 058.00	77 170.60	219 832.33
21	VIREMENT A LA SECTION INV					
	TOTAL DEPENSES		91 450.57	187 058.00	77 170.60	219 832.33

RECETTES FONCTIONNEMENT

ARTICLE	LIBELLE	réalisé 2008	BP 2009	réalisé 2009	Prévisions
6419	REMBOURSEMENT SUR REMUNERATION	85.00	0.00	74.00	
13	ATTENUATION DE CHARGES	85.00	0.00	74.00	0.00
70311	CONCESSIONS CIMETIERE				
7032	EDF et FT OCCUPATION	2 112.19	800.00	180.00	800.00
7087	REMBOURSEMENT FRAIS	280.84	283.00	284.83	300.00
70	PRODUITS DES SERVICES	2 393.03	1 083.00	464.83	1 100.00
731	IMPOTS LOCAUX	35 697.00	36 242.00	36 216.00	37 011.00
7381	TAXE ADDITION. DROITS DE MUTATIONS				
73	IMPOTS ET TAXES	35 697.00	36 242.00	36 216.00	37 011.00
7411	DGF	31 020.00	31 460.00	31 459.00	31 641.00
74121	SOLIDARITE	5 471.00	5 471.00	5 726.00	6 133.00
74127	PEREQUATION	2 455.00	2 455.00	2 503.00	3 003.00
742	DOTATION ELUS	2 681.00	2 681.00	2 762.00	2 783.00
74718	AUTRES	169.29		57.13	
74832	ATTRIBUTION DU FDTP	6 334.00	6 334.00	6 391.00	6 391.00
74834	COMPENSATION TF	4 732.00	4 575.00	4 575.00	4 750.00
74831	COMPENSATION TP	81.00	57.00		52.00
74835	COMPENSATION TH	1 224.00	1 530.00	1 530.00	1 779.00
7484	DOTATION DE RECENSEMENT			389.00	
7488	AUTRES ATTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	5 685.74	2 000.00	3 290.23	
74	DOTATIONS	59 853.03	56 563.00	58 682.36	56 532.00
752	REVENUS IMMEUBLE	10 076.92	9 000.00	11 930.76	10 000.00
758	PRODUIT DE GESTION COURANTE	102.27	0.00	117.89	0.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 179.19	9 000.00	12 048.65	10 000.00
764	Revenu valeur mobilière de placement	2.73	0.00	2.73	0.00
77	PRODUIT EXCEPTIONNEL			701.26	
	TOTAL	108 209.98	102 888.00	108 189.83	104 643.00
002	EXCEDENT REPORTE		84 170.00		115 189.33
		108 209.98	187 058.00	108 189.83	219 832.33

INVESTISSEMENT

ARTICLE	LIBELLE	Réalisé 2008	BP 2009	réalisé 2009	Reste à Réaliser	PROPOSITIONS 2010
	DEPENSES					
16	CAP EMPRUNT			0.00	0.00	
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT		579.00	0.00	579.00	
16	REMBOURSEMENT D'EMPRUNT	0.00	579.00	0.00	579.00	0.00
203	Frais etude					20 000.06
205	LOGICIEL	741.52	750.00			750.00
20	IMMO INCORPORELLES	741.52	750.00	0.00	0.00	20 750.06
2152	Installation de voirie					10 000.00
2131	BATIMENTS PUBLICS			7 024.27		50 000.00
2138	TRAVAUX CERCLE	0.00	10 000.00	0.00	4 700.00	5 300.00
2151	RESEAUX DE VOIRIE	0.00	75 772.00	14 683.89		50 000.00
2183	MATERIEL DE BUREAU INFOR	0.00	1 250.00	0.00		1 250.00
2188	AUTRES (défibrillateur, aspirateur, tables etc...)		10 000.00	580.00	3 000.00	10 000.00
21	IMMO CORPORELLES	0.00	97 022.00	22 288.16	7 700.00	126 550.00
231	IMMO EN COURS (travaux en cours Salle des Fêtes, villages, etc...)	25 809.64	234 085.00			161 750.00
23	IMMO EN COURS	25 809.64	234 085.00	0.00	0.00	161 750.00
	TOTAL	26 551.16	332 436.00	22 288.16	8 279.00	317 329.06

ARTICLE	LIBELLE	Réalisé 2008	BP 2009	réalisé 2009	Reste à réaliser	Prévisions
	RECETTES					
1068	Exc. Fonct. Capitalisé					0.00
1022	FCTVA	6 958.29	20254.00	20 253.85		4 500.00
132	SUBVENTIONS	42 843.00	0.00			2 681.00
1341	DGE	7 188.86	0.00			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT	350.00	579.00		579.00	
	TOTAL	57 340.15	20 833.00	20 253.85	579.00	7 760.00
OO1	excédent clôture N-1	280 814.38	311 603.00			309 569.06
	TOTAL	338 154.53	332 436.00	20 253.85		317 329.06

Le conseil municipal vote également à 9 voix pour et 1 abstention la répartition des subventions suivantes :

	Réalisé 2008	BP 2009	Réalisé 2009	Prévision 2010
Amis du Château	250.00	260.00	260.00	0.00
Association des Pêcheurs du Canton de Lavit	50.00	55.00	55.00	55.00
Coopérative scolaire de Marsac	0.00	300.00	300.00	0.00

FNACA de Lavit	40.00	45.00	45.00	45.00
Foyer Rural de GRAMONT	700.00	725.00	725.00	725.00
Mutuelle du Trésor Public	16.00	20.00	20.00	20.00
Pompier de Saint-Clar de Lomagne	100.00	105.00	105.00	150.00
Pompiers de Lavit de Lomagne	470.00	485.00	485.00	485.00
Prisonniers de guerres	16.00	20.00	20.00	20.00
Société de Chasse de GRAMONT	100.00	105.00	105.00	105.00
Association Foncière Remembrement	0	1000.00	0.00	1000.00
Bien vivre à Gramont		250.00	250.00	500.00
Gym et march'-plurielles		500.00	500.00	500.00
Ecole de Rugby		50.00	50.00	50.00
CCAS		100.00	100.00	0.00
TOTAL	1 742.00 €	4 020.00 €	3 020.00 €	3 655.00 €

3 : PLAN DE RELANCE FCTVA :

Monsieur le Maire indique que la commune à la possibilité comme en 2009 dans le cadre du plan de relance pour l'économie de bénéficier du versement anticipé du FCTVA à condition de conventionner avec l'Etat en s'engageant à réaliser avant le 31 décembre 2010 des investissements pour un montant supérieur de 1€ à la moyenne de ceux réalisés sur les années 2005,2006,2007,2008 soit 53 873 € .

Compte tenu des projets d'investissement prévus pour 2010, le seuil ne pourra pas être atteint avant le 31 décembre 2010 et donc le Conseil Municipal décide de ne pas souscrire à ce dispositif pour l'année 2010.

4 : EXTENSION ET REAMENAGEMENT DE LA SALLE DES FETES : CHOIX DES BUREAUX D'ETUDES DE CONTROLE TECHNIQUE, ETUDE DE SOL ET DPE.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'extension et de réaménagement de la salle des fêtes.

A l'issue des consultations pour désigner le bureau de contrôle technique, le bureau d'étude de sol, le bureau pour un diagnostic performance énergétique et après analyse des propositions par la SEMATeG pour le maître d'ouvrage, Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal des conclusions de l'analyse.

Monsieur le Maire propose :

- de désigner le bureau de contrôle VERITAS comme contrôleur technique pour un montant de 4 580 € HT,
- de désigner le bureau d'étude géotechnique SOLINGEO pour réaliser l'étude de sol pour un montant de 1 468 € HT,
- de désigner DIAGS contact pour réaliser un diagnostic performance énergétique pour un montant de 390 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Président de la SEMATeG à signer les contrats avec le bureau de contrôle VERITAS, le bureau d'étude géotechnique SOLINGEO, le bureau DIAGS contact.

5 : ACHAT D'UN GROUPE ELECTROGENE :

Monsieur le maire rappelle que lors du conseil municipal du 03 février dernier, il avait été demandé à Monsieur Ramirez MAURICE de se procurer des devis concernant l'achat d'un groupe électrogène.

Celui-ci donne lecture des devis concernant un groupe électrogène diesel avec double démarrage batterie ou lanceur, d'une puissance de 5KVA.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- décide l'achat d'un groupe électrogène
- retient le devis de l'entreprise SA COMAI de Castelsarrasin pour un montant de 926.01 € HT.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires

6 : PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX TRANSPORTS SCOLAIRES 2010/2011

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la prise en charge par la commune de GRAMONT de la participation financière 2010/2011 des familles aux frais de transports de leurs enfants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide une participation:

Pour les Etablissements Secondaires (Collèges, Lycées, LEP) :

à hauteur de 100 % soit : 46€ pour les internes et 92 € pour les externes pour les élèves scolarisés dans et hors département.

Pour les C.F.A :

à hauteur de 100 % soit : 46€ pour les internes et 92 € pour les externes pour les élèves scolarisés dans le département.

Pour les Universités et BTS :

à hauteur de 100 % soit : 46€ pour les internes et 92 € pour les externes pour les élèves scolarisés dans le département.

Pour les Etablissements Primaires (Maternelle et Primaire, Classe d'Intégration Scolaire) :

à hauteur de 100 % soit : 46€ pour les internes et 92 € pour les externes pour les élèves scolarisés hors de la commune et hors département.

7 : INDEMNITE GARDIENNAGE EGLISE :

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal que l'indemnité de gardiennage de l'église communale peut faire l'objet d'une délibération de portée pluri-annuelle tant que le plafond maximum de celle-ci n'est pas revalorisé. Il demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la fixation du montant de cette indemnité à compter du 1^{er} janvier 2010.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'allouer au prêtre desservant la paroisse une indemnité de gardiennage annuelle au plafond maximum de **CENT DIX HUIT EUROS ET DEUX CENTIMES (118,02 €)** à compter du 1er janvier 2010.

8 : TRAVAUX DE RESTAURATION SUR LE « CHEMIN du BOSC BARRAT » :

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal la proposition de réaliser des travaux de restauration sur la voie communale dénommée « Chemin du Bosc Barrat ».

Après délibération, le Conseil Municipal :

- décide de retenir l'entreprise BAIOTTO SARL pour un devis d'un montant de 1 185, 00€ HT
- autorise Monsieur le Maire à signer le devis bon pour accord.

QUESTIONS DIVERSES :

Rapport Analyse Eau potable :

Madame Claude FOURCADE alerte le Conseil Municipal sur les conséquences possibles de la présence de bactéries dans l'eau bien que classée potable.

Le Conseil Municipal demande à ce que ce point soit abordé par les délégués de GRAMONT lors de la prochaine réunion du SIAEP de LAVIT.

Demande d'installation de panneau dans le hameau de Latroque : Monsieur le Maire fait part d'une demande de Madame Patricia RUBY, d'installation d'un panneau incitant les véhicules à ralentir dans le hameau du fait de la présence d'enfants suite à la location d'un logement.

Après examen de cette demande, le Conseil Municipal demande à ce que les services de la DDT soient consultés afin de connaître les différentes possibilités et obligations.

La question reste en suspend.

Porte de la sacristie de l'Eglise: Monsieur le Maire rappelle que lors du conseil municipal en date du 07 janvier 2010 le Conseil Municipal avait donné son accord pour que l'actif restant de l'Association des Amis du Château de Gramont soit affecté à la réfection des fonds baptismaux de l'Eglise et d'éléments de l'Eglise. Il indique que la porte de la sacristie a donc été rénovée pour un montant de 938,74 € TTC.

Demande locataire logement mairie : Monsieur le Maire fait part de la demande d'installation aux frais de la mairie d'une parabole par Monsieur Jean-Pierre GALLET locataire du logement de la mairie.

Après délibération le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à cette demande mais cependant autorise Monsieur GALLET à installer une parabole qu'il récupèrera à son départ.

-

La séance est levée à 23h00.